

Fiche de sécurité selon la directive 91/155/CEE et l'Ordonnance sur les fiches de données de sécurité relatives aux toxiques et aux substances dangereuses pour l'environnement (OFDS) CH

Nom commercial: Ortical

Date de révision: 12.01.2021
Version : 2.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Ortical
Substance Purin d'ortie

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Le purin d'ortie comme engrais naturel et agent de protection des plantes avec un effet fongicide et insecticide.

Utilisations déconseillées

Utilisez le produit conformément au mode d'emploi.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Ortica Sàrl
Adresse: Chemin de la moille du Perey 1
 CH - 1088 Ropraz
Téléphone: +41 (0) 79 576 25 45
E-Mail: info@ortica.ch

Fournisseur: AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative
Adresse: Nordring 4
 CH - 4147 Aesch
Téléphone: +41 (0) 58 434 32 82
E-Mail: bioprotect@fenaco.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1999/45.
Non classé comme substance dangereuse en vertu du règlement susmentionné.

2.2 Éléments d'étiquetage

- Keine gefährliche Zusammensetzung im Sinne der Richtlinien 67/548/EWG oder 1999/45/EG.
- Gesundheitsschädlich beim Verschlucken.

2.3 Autres dangers

Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

Mélange de sels minéraux non inflammables avec des substances organiques inertes. dissous dans l'eau.

3.2 Description

Purin d'ortie

RUBRIQUE 4: Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

- En cas d'inhalation de substances issues de la décomposition thermique des produits: Repos, air frais.
- Consulter un médecin et lui montrer cette fiche.

En cas de contact avec la peau

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyeur connu.

En cas de contact avec les yeux

- Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
- S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec les muqueuses

Rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire de l'eau en grande quantité.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction appropriés: Eau, resp. adapter aux mesures d'extinction à l'environnement.
- Ne pas respirer les gaz qui se dégagent.
- En cas de désagrégation thermique, dégagement possible de SO₂, SO₃ et de gaz nitreux.
- Equipement de protection spécial: masque hermétique.
- Autres indications: ne pas verser l'eau contaminée qui a servi à éteindre le feu, dans les cours d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Nettoyage: ramasser et éliminer (voir rubrique 13).
- Absorber des restes avec vermiculite p.ex.
- Empêcher la contamination des eaux contaminées au surface et eaux souterrains.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Aucune mesure particulière à prendre en cas de manipulation correcte.

7.1 Stockage

Stocker dans l'emballage à l'abri de la lumière et de l'humidité. Stocker à une température de 5 à 25 °C, hors de portée des enfants et à l'écart des aliments, des boissons et des animaux.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Mesures générales de protection

Observer les mesures habituelles de protection relatives à manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique	Liquide fluide
pH	6-7
Farbe	Brun
Solubilité	Dissous dans l'eau

9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Si un feu se déclare à proximité: SO₂, SO₃ et des gaz nitreux peuvent se dégager.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

- LD₅₀/oral/rats: > 5000 mg/kg

Légère irritation possible. En cas de l'ingestion de quantité élevée: Nausées, vomissements, diarrhée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Ne pas verser dans les cours d'eau ou les canalisations. Le produit peut provoquer l'eutrophisation des eaux.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Produit: élimination possible dans l'agriculture après examen.

Peut être évacué aussi avec les déchets urbains.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Ne constitue pas une marchandise à risque au sens de l'Ordonnance sur les transports ADR / SDR.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Directives nationales (CH); ORRChim Annexe 2.6; Ochim et OPAM (voir Pt. 7)

Respecter les mesures de sécurité habituelles régissant la manipulation des produits chimiques.

Désignation selon les directives CE:

Pas de désignation obligatoire.

Aucun phrases R et S

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte phrases R mentionnées sous art. 2.: Aucun

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Avis de non-responsabilité

Exclusion et limitation de la responsabilité :

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues à partir de sources que nous estimons fiables. Toutefois, ces informations sont fournies sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, ne fait aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, quant à la qualité marchande, à l'adéquation à un usage particulier ou à toute autre nature en ce qui concerne les informations ou le produit auquel elles se rapportent. La seule responsabilité d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, en ce qui concerne les produits identifiés à la satisfaction d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, comme étant défectueux ou non conformes sera le remplacement de ces produits conformément aux instructions d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative. Ce recours de la manière décrite dans le présent document constitue l'exécution des obligations d'AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, en vertu de toute responsabilité contractuelle, délictuelle ou autre découlant des produits ou de leur utilisation. AGROLINE Service & Bioprotect, fenaco société coopérative, ne peut être tenue responsable des dommages accessoires, spéciaux, consécutifs ou indirects.